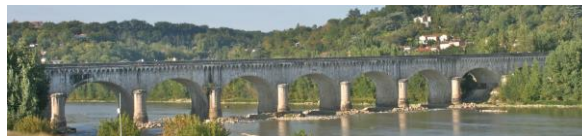


France – Ariège

2014-2018

ASSISTANCE A MAITRISE D’OUVRAGE – ETUDE SUR LE MODE DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE L’AGGLOMERATION



POPULATION : 95 264 HABITANTS

Client : Communauté d’Agglomération d’Agen
 Financement : Fonds propres
 Groupement : Cogite



Description du projet

La Communauté d’Agglomération d’Agen dans le cadre de sa compétence Eau Potable et Assainissement gère, en régie ou avec des contrats de Délégation de Service Public (affermage ou concession) l’exploitation des services eau et assainissement des communes appartenant à la Communauté d’Agglomération.

L’Agglomération d’Agen a atteint, avec 29 communes en 2014, une superficie totale de 970 km² et une population de plus de 90 000 habitants.

Les modes de gestion des services d’eau potable et d’assainissement de l’Agglomération d’Agen sont multiples, ils sont présentés ci-dessous :

Services d’Eau Potable

Communes / Secteurs	Mode de gestion	Délégataire	Echéance des contrats	Patrimoine
AGEN	Concession	Veolia Eau	15 juillet 2023	Nbre d’ouvrages de production non précisé 36 réservoirs / baches 7 suppressions / reprises 1 266 km de réseaux 38 109 abonnés
BOE - BON ENCONTRE - LAFOX	Concession	Veolia Eau	15 juillet 2023	
AGGLO SUD ET OUEST	Affermage	Veolia Eau	31 décembre 2019	
PONT DU CASSE	Affermage	Veolia Eau	31 décembre 2020	
AGGLO NORD	Affermage	Saur	30 juin 2018	
LE PASSAGE	Régie			

Services d’assainissement

Communes / Secteurs	Mode de gestion	Délégataire	Echéance des contrats	Patrimoine
AGEN	Affermage	Veolia Eau	31 décembre 2015	27 STEP de 90 à 55 000 EH 507 km de réseaux 141 PR 32 712 abonnés
AGEN	Concession	Veolia Eau	30 juin 2023	
BOE - BON ENCONTRE - LAFOX	Affermage	Veolia Eau	31 décembre 2023	
AGGLO SUD ET OUEST	Affermage	Veolia Eau	31 décembre 2019	
PONT DU CASSE	Affermage	Veolia Eau	31 décembre 2017	
AGGLO NORD	Affermage	Lyonnaise des Eaux	31 décembre 2019	
SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN	Régie			
LE PASSAGE	Régie	S/O	S/O	

L'Agglomération a souhaité se doter des compétences Eau et Assainissement en janvier 2010. La formalisation de la prise de compétence a été réalisée le 1er janvier 2013 avec la création d'un nouvel EPCI.

L'Agglomération d'Agen a souhaité une assistance dans le suivi de la mise en œuvre de ses compétences eau potable et assainissement, tant pour les services en régie que pour les services en délégations de service public.

Cette assistance porte sur l'ensemble des missions qui peuvent être nécessaires dans le cadre du suivi de l'exploitation d'une délégation, mais aussi d'une régie, pour clôturer, auditer ou aménager les contrats de délégation, analyser les différents modes de gestion envisageables pour les services d'eau et d'assainissement, etc.

Plus généralement l'assistance vise à aménager et améliorer les services d'eau et d'assainissement de l'Agglomération, notamment pour **tendre à une qualité homogène de prestations sur le territoire** mais également projeter à court ou moyen terme **l'homogénéisation du prix des services sur le territoire**.



Description des services fournis

La mission comprend :

- ETAT DES LIEUX DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT, CHOIX DU MODE DE GESTION, ANALYSE DES RUPTURES ANTICIPEES / PROLONGATIONS DE CONTRATS ET PASSATION D'UN AVENAN
 - MISSION N°1 : ETAT DES LIEUX DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
 - MISSION N°2 : ETUDE DE LA SORTIE ANTICIPEE ET/OU DE LA PROLONGATION DES CONTRATS ACTUELS
 - MISSION N°3 : ANALYSE COMPARATIVE ET PROPOSITIONS ENTRE LA REGIE ET LA GESTION DELEGUEE
- MISSION N°4 : AIDE A LA MISE EN PLACE D'UN AVENANT DANS LE CADRE DE L'ABANDON D'UNE STATION D'EPURATION
- ASSISTANCE A LA SORTIE ANTICIPEE DES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ACTUELS OU ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN AVENANT DE PROLONGATION DE CONTRAT
- ASSISTANCE POUR LE MONTAGE D'UNE REGIE
- ASSISTANCE POUR LA PASSATION D'UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

En l'état actuel de déroulement des prestations, la première tranche a été réalisée